

FCP IRADETT 50
SITUATION ANNUELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'examen des états financiers, ci joints, du « FCP IRADETT 50 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, (a) comprenant, outre les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 802 305, Dinars, un état de résultat soldé par des sommes distribuables de l'exercice de 8 867, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de 183 993, Dinars (b) faisant apparaître des éléments actifs d'une valeur de 799 788, Dinars certifiés par votre dépositaire.
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers et éléments de l'actif, ci joints, étant arrêtés par votre gestionnaire ; notre responsabilité consiste, en la circonstance conformément à l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les dits états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons examiné les états financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Notre examen a comporté, en effet, des diligences pour :

- * collecter et examiner les éléments probants justifiant les données reflétées par les états financiers et l'inventaire du portefeuille titre ;
- * évaluer la fiabilité du contrôle interne et des systèmes d'établissement des états financiers ;
- * vérifier le caractère approprié et raisonnable des méthodes comptables appliquées et, également, des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des états financiers et, ce pour évaluer le risque que les Etats financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis à l'issue de notre audit sont suffisants pour fonder notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière, le résultat des opérations du « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2012 conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que les états financiers découlent :

1- de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes :

(a) constantes ; à l'exception, toutefois, du changement qui a concerné la présentation des éléments du passif et les produits des BTA, présentés, désormais, au Bilan pour 2012 dans deux rubriques séparées, à savoir :

*PA1 – opérateurs créditeurs :	2 200, dinars
*PA2- autres créditeurs divers :	315, dinars

et, dans l'état de résultat dans la rubrique PR1-b- Revenus des obligations et valeurs assimilées pour un montant, de 5 535, dinars

(b) satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et, aux PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels figurent au Bilan pour leur valeur de réalisation sans considération de leur valeur actuelle à la date de l'inventaire ;

2- d'un inventaire général des éléments de l'actif, certifié par le dépositaire ;

I - Opinion sur les Etats Financiers (Suite) :

3- d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement y enregistrées.

Par ailleurs, devons nous vous informer que les notes aux états financiers ne renseignent pas sur les ratios pertinents comparatifs pour les trois derniers exercices au minimum et sur les mouvements du portefeuille.

II – Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2012.

Aussi, devons nous vous informer que le total des emplois de votre fonds en valeurs mobilières et en BTA, étant en deçà du seuil réglementaire de 80% des actifs nets ; ils représentent au bilan 66.41%, des actifs nets, contre des emplois en liquidités et quasi liquidités de 33.91% des actifs nets au lieu de 20%.

Tunis, le 05 avril 2013

**Le Commissaire aux Comptes :
Samia BELHADJ**

BILAN
ARRETE AU 31/12/2012
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	531 127	577 311
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	321 550	311 141
b- Obligations et valeurs assimilées	209 577	266 170
AC2- Placements monétaires et disponibilités	271 178	384 894
a- Placements monétaires	199 700	
b- Disponibilités	71 478	384 894
AC3- Créances d'exploitation	0	24 982
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	802 305	987 186
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	2 200	2 797
*PA2- Autres créditeurs divers	315	606
TOTAL PASSIF	2 515	3 403
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	790 909	967 742
CP2- Sommes distribuables	8 881	16 041
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	14	994
b- Sommes distribuables de l'exercice	8 867	15 047
ACTIF NET	799 790	983 784
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	802 305	987 186

* données retraitées pour raisons de comparabilité (voir note 1)

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2012
(Exprimé en dinars)

		<u>01/01/2012</u>	<u>01/01/2011</u>
		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
PR1	Revenus de portefeuille-titres	17 306	23 729
a-	Dividendes	4 975	8 317
b-	Revenus des obligations et valeurs assimilées	12 330	15 412 *
PR 2-	Revenus des placements monétaires	7 547	13 956
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		24 853	37 685
CH 1-	Charges de gestion des placements	15 311	19 319
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 542	18 366
PR 3-	Autres produits		
CH 2-	Autres charges	883	1 116
RESULTAT D EXPLOITATION		8 659	17 250
PR 5-	Régularisations du résultat d'exploitation	209	-2 203
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		8 867	15 047
PR 4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-209	2 203
-	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-5 669	19 877
-	Plus (ou moins) values réalisées sur cesion des titres	-8 939	-19 865
-	Frais de négociation	-627	-1 769
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-6 577	15 493

* données retraitées pour raisons de comparabilité (voir note 1)

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2012

(en dinars)

	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	8 659	17 250
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-5 669	19 877
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-8 939	-19 865
d- Frais de négociation de titres	-627	-1 769
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-15 047	-14 961
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	1 254 600	2 645 547
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	21 424	157 880
_ Régularisation des sommes distribuables	6 903	24 321
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-1 419 544	-2 848 175
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-18 078	-162 972
_ Régularisation des sommes distribuables	-7 674	-26 676
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-183 993	-209 543
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	983 784	1 193 327
b- en fin d'exercice	799 790	983 784
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	77 413	93 508
b- en fin d'exercice	64 161	77 413
VALEUR LIQUIDATIVE	12,465	12,708
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,28%	0,83%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2012

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Au cours de l'exercice 2012 , il y a eu un changement de méthode touchant présentation des comptes touchant les rubriques suivants

* Reclassement des frais autre que ceux du gestionnaire et du dépositaire du PA1 au PA2

* Reclassement des revenus des BTA de la rubrique autres valeurs PR1-c, à la rubrique Revenu des obligations et valeurs assimilées PR1-b

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**AC1-Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 531 127 D contre 577 311 D au 31/12/2011 et se détaille ainsi :

(ANNEXE IV)

AC2-Note sur les Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 271 178 DT contre 384 894 DT 31/12/2011 et se détaille ainsi:

	31/12/2012	31/12/2011	en % de l'actif	
			au 31/12/2012	31/12/2011
Bons de trésor à court terme éch 15/01/2013	199 700		24,9%	
Compte de dépôts	71 478	384 894	8,9%	39,0%
TOTAL	271 178	384 894	33,8%	39,0%

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire et se détaille ainsi:

	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération du gestionnaire	1 180	1509
Rémunération du dépositaire	1 021	1288
TOTAL	2 200	2 797

PA2-Autres créditeurs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	71	91
Retenue à la source	243	422
Frais des transactions		93
TOTAL	315	606

CP1- le capital

les mouvements sur le capital se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
Montant	967 742
Nombre de parts	77 413
Nombre de porteurs de parts	2

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	1 254 600
Nombre de parts émises	100 200
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	1 419 544
Nombre de parts rachetées	113 452
Nombre de porteurs de parts sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-8 939
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-5 669
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 346
Frais de négociation	-627

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
Montant	790 909
Nombre de parts	64 161
Nombre de porteurs de parts	1

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Sommes distribuables de l'exercice	8 867	15 047
Sommes distribuables des exercices antérieurs	14	994
TOTAL	8 881	16 041

PR1-Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 17 306 dinars contre 23 729 DT au cours de l'exercice 2011 et se détaille comme suit:

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Revenu des Actions et Valeurs assimilées	4 975	8 317
Revenus des BTA	5 535	5 520
Revenus des obligations	6 795	9 892
TOTAL	17 306	23 729

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 7 547 DT contre 13 956 DT au 31-12-2011.

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Revenu des BTC	65	0
Revenu des comptes de dépôts	7 482	13 956
TOTAL	7 547	13 956

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	14 290	18 031
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien		
Les honoraires de l'ATB	1 021	1 288
TOTAL	15 311	19 319

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2012 à 883 DT contre 1 116 DT au 31-12-2011 et se détaillent ainsi:

	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	865	1091
Service bancaire	14	21
Timbres fiscales	4	4
TOTAL	883	1116

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Données par Parts		
Revenus des placements	0,387	0,487
Charges de gestion des placements	0,239	0,250
Revenu net des placements	0,149	0,237
Autres charges	0,014	0,014
Résultat d'exploitation	0,135	0,223
Régularisation du résultat d'exploitation	0,003	-0,028
Sommes distribuables de la période	0,138	0,194
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	-0,003	0,028
Frais de négociation	-0,010	-0,023
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-0,088	0,257
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-0,139	-0,257
Résultat net de la période	-0,103	0,200
Nombre de parts	64 161	77 413

**ETAT DU PORTEFEUILLE TITRES
ARRETE AU 31/12/2012**

ANNEXE V

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2012	% ACTIF	% K émetteur
VALEURS MOBILIERES					
ACTIONS					
AMS	150	1 500	1 651	0,21%	0,00%
ASSAD	5 472	53 952	46 890	5,84%	0,05%
ATB	2 000	12 067	9 118	1,14%	0,00%
ATL NS 12	12 000	36 340	36 444	4,54%	0,06%
ATTIJARI BANK	500	8 000	7 402	0,92%	0,01%
BT	2 000	22 210	23 978	2,99%	0,00%
BTE	650	19 502	17 680	2,20%	0,07%
Ciments de Bizerte	5 400	45 023	36 742	4,58%	0,01%
Monoprix	500	14 500	13 841	1,73%	0,00%
SFBT	1 110	15 005	14 098	1,76%	0,00%
TELNET	400	2 320	2 697	0,34%	0,00%
TPR	2 200	11 444	11 046	1,38%	0,01%
TUNIS RE	2 000	20 090	17 024	2,12%	0,01%
UIB	3 500	69 866	63 238	7,88%	0,02%
TITRES OPCVM					
FCP Capitalisation et garantie	15	19 544	19 702	2,46%	0,04%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
<i>EMPRUNT D'ETAT</i>					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	70 686	73 713	9,19%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	20 397	21 033	2,62%	
<i>EMPRUNT DE SOCIETES</i>					
AIL 2008 6.5%	500	10 000	10 132	1,26%	0,50%
ATL 2008/1 6.5%	500	10 000	10 308	1,28%	0,17%
ATL 2010/1	500	30 000	30 423	3,79%	0,07%
CIL 2008/1 6.5%	500	10 000	10 178	1,27%	0,33%
AMEN BANK SUB 2008	500	40 000	41 381	5,16%	0,13%
T LEASING 2008/1 6.5%	300	6 000	6 158	0,77%	0,20%
UNIFACTOR 2008 6.5%	300	6 000	6 250	0,78%	0,30%
TOTAL	41 087	554 445	531 127	66,20%	